

ANTOINE ACHAQUE, ALGER Cabotage

Propos d'un Algérien
Excès de solidarité
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1912)

Cela ne vous serre-t-il pas le cœur de voir toute notre flotte algéroise immobilisée sur ses ancles, les ponts désertés, les treuils silencieux ? Nos trois armateurs, Decker et Laurens [Chargeurs algériens réunis], Schiaffino et Jouvet et Antoine Achaque sont plus touchés par la grève que nos grandes compagnies, dont les marins de l'État assurent, du moins, quelques départs.

(*Le Sémaphore algérien*, 22 juin 1914)

Le délai d'un mois pour essais, après les importantes réparations effectuées par le constructeur maritime bien connu d'Esposito sur l' « Antoine-Achaque », s'est écoulé sans donner lieu à la moindre critique sur la résistance et la marche de cet excellent côtier. D'ailleurs, un certificat du Lioud Register lui accorde la note n° 1 : c'est dire que ses conditions de navigabilité sont absolument les mêmes qu'avant son échouement. Les réparations rapidement menées par le personnel de la maison d'Esposito, donnent toutes satisfactions au sympathique armateur du navire *Antoine-Achaque*

La maison d'Esposito est chargée également de réparer la chaudière et le pont de l' « Angèle-Achaque », au même armateur.

SERVICES COTIERS A VAPEUR

Antoine ACHAQUE, armateur

QUAI ALGER, Près de la Petite Douane

* TÉLÉPHONE 4 23 1*

Services Réguliers sur le littoral Algérien par
les Vapeurs de Première Classe Côtés au "LLOYDS"
N° 1.

S/S Antoine ACHAQUE..... 350 Tonnes

S/S Yvonne ACHAQUE..... 350 Tonnes

S/S Carmel et Charles ACHAQUE..... 225 Tonnes

S/S Angèle ACHAQUE 225 Tonnes

Ces vapeurs ont été particulièrement construits
pour le transport des *Vins en fûts et fûts vides*.

Adresse Télégraphique : Antoine ACHAQUE, ALGER

(Le Sémaphore algérien, 1^{er} janvier 1915)

Reportage sur le port d'Alger
Maison Antoine Achaque
(L'Afrique du Nord illustrée, 26 février et 2 avril 1921)



Les navires de la Maison Antoine Achaque

— Vous me demandez quels sont ces petits steamers, dont la forme évidée et le château de proue rappellent la vieille nef de France ?

Ce sont l'*Antoine*, le *Carmel* et l'*Amélie-Achaque*, de la maison Antoine Achaque. l'un des premiers armateurs algériens.

*
* * *

Longtemps soumise au régime de l'occupation militaire, puis gouvernée civilement mais étroitement rattachée à la Métropole, l'Algérie jouit aujourd'hui d'une certaine autonomie administrative.

Ses ports, chaque jour améliorés et étendus, prennent, malgré leur situation parfois difficile, une importance de plus en plus considérable. Elle est déjà bien pourvue de routes, et possède, parallèlement à la côte méditerranéenne, une grande ligne ferrée sur laquelle se greffent des embranchements dont deux atteignent le Sahara (l'un vers l'est, à Biskra ; l'autre, vers l'ouest, à Colomb-Béchar, près de l'oasis de Figuig).

L'Algérie est surtout un pays agricole ; elle exporte du blé, de l'orge, du vin, de l'huile, des moutons, de la laine et de l'alpa. Très riche en gisements ferrugineux, elle exporte son mineraï de fer sans l'utiliser et importe presque, tous ses produits fabriqués.

Dans son mouvement commercial (plus de 600 millions de francs), les importations et les exportations sont égales : la France y entre pour les cinq sixièmes.

Grâce à l'accroissement de la richesse du pays et à la situation de ces travées entre Gibraltar et Malte, le trafic des ports algériens s'est très rapidement développé.

Alger, notamment, a un tonnage de près de 12 millions de tonnes ; c'est un des principaux ports charbonniers de la Méditerranée. À cet égard, il a détrôné Gibraltar.

Le mouvement du port d'Oran est encore de 4 millions de tonnes ; viennent ensuite Bône, Philippeville, Bougie et Arzew.

D'incessants travaux ont contribué à la création du port de Nemours, à l'achèvement des ports de Mostaganem, de Ténès, de Djidjelli. Les grands ports algériens, Alger, Oran, Philippeville et Bône, sont unis par des services réguliers à Marseille, Cette, Port-Vendres et Ajaccio.

Encore fallait-il les unir entre eux. C'est à cette tâche difficile que se sont vouées plusieurs grandes compagnies maritimes. M. Antoine Achaque est au premier rang de ces courageux armateurs qui ont compris la nécessité impérieuse d'établir entre tous les points importants de notre côte nord-africaine une liaison ininterrompue.

C'est ainsi qu'en 1890 étaient fondés ces services côtiers à vapeur qui ont unis, d'une façon régulière entre eux, tous les ports et toutes les plages du littoral algérien.

Nous avons tous vu, par tous les temps, en toutes saisons, sortir de notre port ces petits steamers robustes et hardis, défiant les brutalités de l'équinoxe, se mesurant avec l'hiver marin, si dangereux et si sournois, le long de ces âpres côtes barbaresques à la fois séduisantes et redoutées.

Pendant des années et des années, notre horizon méditerranéen s'est blasonné des couleurs héroïques de cette flotte.

Et le long de notre côte nord-africaine, autrefois stérile, silencieuse, hostile, désertée, ces courageux petits bateaux ont affirmé incessamment notre prestige national, notre volonté civilisatrice.

Organisés spécialement pour transporter les vins algériens, les services côtiers à vapeur fondés par Antoine Acharne, en répondant à un impérieux besoin, collaboraient puissamment à la prospérité commerciale de l'Afrique du Nord.

D'autres compagnies ont pu, depuis, assurer parallèlement ces mêmes services. M. Antoine Achaque n'en demeure pas moins l'un des premiers armateurs qui aient eu — avec des moyens alors modestes — le courage d'une initiative dont l'Algérie entière leur sera toujours reconnaissante.

*
* * *

On se fera une idée plus exacte encore de l'importance de ce cabotage côtier lorsque l'on connaîtra le chiffre exact des principales marchandises expédiées par le département d'Alger, en 1919, par exemple.

En voici, par rang d'importance, un tableau détaillé qui ne manquera pas de frapper nos lecteurs :

| Quintaux métriques | |
|--|---------|
| Vins | 307.504 |
| Ouvrages en bois | 120.926 |
| Matériaux (chaux, ciment, plâtre, etc.) | 53.174 |
| Grains et farines | 33.382 |
| Bois communs | 28.180 |
| Houille et coke | 18.195 |
| Eaux-de-vie, esprits, liqueurs | 17.202 |
| Grains et farines de seigle, orge, maïs et avoine | 14.220 |
| Superphosphates et engrais chimiques | 9.960 |
| Sucres bruts et raffinés | 8.675 |
| Autres ouvrages en métaux | 7.014 |
| Pommes de terre et légumes secs | 7.014 |
| Tissus, vêtements et lingerie | 6.788 |
| Huiles de pétrole brutes, raffinées et essences | 6.534 |
| Farineux alimentaires | 6.076 |
| Métaux (fonte, fers, aciers, cuivre, plomb, étain, zinc) | 5.484 |

| | |
|---|-------|
| Poissons | 5.464 |
| Soufre | 4.756 |
| Machines et mécanique | 4.579 |
| Fruits de table | 4.408 |
| Sel marin et sel gemme | 3.854 |
| Sulfates et tartrates | 3.559 |
| Tabac en feuilles ou en côtes et tabacs fabriqués | 2.954 |
| Tabletterie. bimbeloterie. cordages, vannerie, etc. | 2.539 |
| Savons | 1.992 |
| Bière | 1.330 |
| Poteries, verres et cristaux | 1.048 |
| Papier et ses applications | 937 |
| Crin végétal | 897 |
| Huiles fixes pures | 576 |
| Café | 565 |
| Son et fourrages (paille, foin, herbe, etc.) | 513 |
| Fils | 501 |
| Peaux et pelleteries brutes | 423 |
| Drilles et chiffons | 351 |
| Soude et carbonate de soude | 349 |
| Légumes verts, salés ou confits | 311 |
| Eaux minérales | 309 |
| Peaux et pelleteries préparées et ouvrées | 241 |
| Vinaigres | 182 |
| Espèces médicinales | 181 |
| Graines à ensemencer | 167 |
| Engrais de toute sorte | 163 |

Dès lors, combien apparaît utile l'œuvre des premiers armateurs algériens tels que M. Antoine Achaque. dont l'initiative est d'autant plus méritoire qu'elle se réalisait à une époque où la côte méditerranéenne était encore peu praticable.

Photos :

L'Antoine, le Carmel et l'Angèle-Achaque à quai.

Différentes opérations de chargement de fûts vides sur l'un des vapeurs de la Maison Antoine Achaque.

Une belle pontée de fûts vides.

L'Angèle-Achaque.

Service côtier à vapeur
(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1922)

M. Antoine Achaque, armateur dans notre ville, a régularisé définitivement son service côtier hebdomadaire sur la côte Est. Ce service sera assuré par. le vapeur « Honorine-Achaque », d'une portée de 700 tonnes.

Un deuxième départ, d'Alger pour Dellys, Port-Gueydon, Bougie, Djidjelli (éventuellement) avec retour sur Alger, aura lieu également tous les lundi, par un de ses autres navires type « Carmel-Achaque ».

AU PORT DE BOUGIE
(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1922)

Nous avons appris avec plaisir que M. Antoine Achaque, armateur, avait confié la direction de son agence à Bougie à M. Pierre Joubert, si honorablement connu dans la région.

[Compagnie internationale des charbonnages](#)
(*Le Sémaphore algérien*, 10 janvier 1923)

Une société anonyme ayant pour objet le commerce des charbons en général et toutes affaires s'y rapportant a été constituée sous la raison sociale : « Compagnie internationale des Charbonnages ».

Sont nommés premiers administrateurs :

5° M. Achaque Charles, armateur, demeurant à Alger, rue Marquis-de-Morrès, 1

Annuaire industriel, 1925 :

ACHAQUE (Antoine), qu. de la Petite-Douane, Alger. T. Alger 4-23. Ad. t. Acharmateur-Alger. Agences Tipaza : Mme V^e Sturla, agent ; Cherchell : M. Scotti, agent ; Ténès : M. Louis Xicluna, agent ; Port-Gueydon : M. L. Hadjadj, agent ; Arzew : M. Gabizon, agent ; Oran : MM. Pagès et Scotti, agents ; Bougie : M. Pierre Joubert, agent ; Djidjelli : M. Deniéville ; Collo : M. Duplace ; Philippeville : M. A. Polliard ; Bône : M. Lemarié. Navires : Honorine-Achaque, 750 tonnes ; Antoine-Achaque, 340 tonnes ; Carmel-Achaque, 140 tonnes ; Angèle-Achaque, 140 tonnes.

Services côtiers à vapeur pour toutes marchandises sur le littoral algérien et le pays (côté est et côté ouest). Service de transit. (575-1-21051)

Suite :

[Société commerciale d'armement](#) (1922).